

LE JEU D'ÉCHECS, UNE PRATIQUE DE L'ARISTOCRATIE ENTRE ISLAM ET CHRÉTIENTÉ DES IX^e-XIII^e SIÈCLES

Sophie MAKARIOU

Conservateur au Musée du Louvre
Département des arts de l'Islam

Il existe, depuis l'Antiquité, une longue tradition des jeux de table, simulant un combat et consistant à déplacer des pions sur une sorte de damier. Mais l'histoire des échecs semble plus tardive. On associe son adoption en Occident à l'installation dans la péninsule ibérique d'un pouvoir arabe, présent dès l'aube du VIII^e siècle. C'est cependant durant la seconde moitié du IX^e siècle que les échecs auraient été apportés comme une mode venue d'Orient, par le musicien Ziriyab, élégant bagdadien en disgrâce, figure mythique de l'introduction d'une nouvelle urbanité à la cour cordouane¹. Il faut cependant rappeler quelques jalons antérieurs qui tiennent souvent en partie du mythe historiographique : c'est aux ambassades envoyées à Charlemagne par le calife abbasside Harun al-Rashid qu'est associé un certain nombre de pions d'échecs. Mais les échecs ne sont mentionnés dans aucune des sources carolingiennes et les cadeaux y sont d'ailleurs présentés de façon succincte². La première mention des échecs dans l'Occident latin apparaît dans un document catalan, en 1010 probablement ; il s'agit de la donation par les descendants du comte d'Urgel Armengol (Ermangaud) 1^{er} (992-1010), à l'église de Saint-Gilles, de pièces d'échecs³. Nous verrons plus loin s'il est loisible d'identifier ce don à un ensemble de pièces d'échecs conservé en Catalogne. Mais bien en amont de cette date, bien en amont de l'arrivée des Arabes dans ce qu'ils baptisent al-Andalus, des pions d'échecs sont déjà présents semble-t-il en Europe. Il se pourrait que le jeu ait connu des avatars occidentaux avant la période médiévale⁴.

À Venafrò, dans les Abruzzes, un ensemble de 18 pièces en os a été daté du III^e siècle d'après le contexte archéologique. Les deux rois, la dame, les quatre tours, les trois fous, les trois cavaliers et les cinq pions ont une typologie identique à celle des pions schématiques médiévaux islamiques. Ils sont taillés dans de l'os et ressemblent à s'y méprendre à des pièces découvertes en Iran oriental, à Nishapur dans des niveaux du

1. Ibn Hayyân, *Crónica de los emires Alhakam I y Abderrahman II entre los años 796 y 847 [al-Muqtabis II-1]*, Trad. M. 'Alî Makkî et F. Corriente, Université de Saragosse, Instituto de Estudios islámicos y de Oriente proximo, 2001, p. 230. La mention apparaît aussi à propos d'Ibn Abî Thâlib qui fut ambassadeur auprès de la cour de Constantinople et était réputé "pour être proche des Chrétiens dans sa jeunesse, les pratiquait dans la guerre comme dans le commerce. Il jouait aux échecs avec esprit et quantité de facéties".

2. A. Shalem, *Islam christianized, Islamic portable objects in the Medieval Church Treasuries of the Latin West*, Peter Lang, Francfort-sur-le-Main, 1995, p. 38.

3. A. Shalem, *op. cit.*, p. 42. A. Shalem donne, en citant H.R.J. Murray, *A history of chess*, Oxford, 1913, p. 405-406, la date de 1008 ou 1010. Il situe l'église à Nîmes. M. Casamar et F. Valdés donnent eux la date de 1010. Fernandez M. Casamar ; F. Valdés Fernandez, "Les objets égyptiens en cristal de roche dans al-Andalus, éléments pour une réflexion archéologique", actes du colloque *L'Égypte fatimide : son art et son histoire*, Presses universitaires de la Sorbonne, Paris, 1999, p. 367-382.

4. Il est fait référence au échecs dans le poème d'Einsiedeln, en 94 ap. J.-C. Voir H.M. Gamer, "The earliest evidence of chess in western literature : the Einsiedeln verses", *Speculum*, 29, 1954, p. 734-750. Cependant une mention ne suffit pas à établir que le jeu était diffusé alors en Europe.

5. C. Wilkinson, "Chessmen and chess", *The Metropolitan Museum Bulletin*, 1, 1943, p. 271-279.

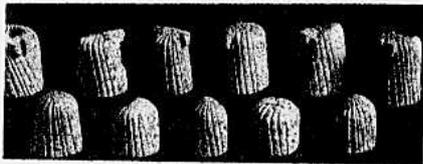


Fig. 1 - Pièces d'échecs, os, découvert à Venafro (Abruzzes), X^e-XI^e siècle, Rome, Musée National d'art oriental, (d'après Venise, 1993).

Affirmation
non prouvée

IX^e siècle⁵. Il n'y a donc que deux solutions. Où il s'agit bien là d'un antécédent qui resterait à expliquer ou bien le contexte archéologique dans lequel les pièces ont été retrouvées, une zone funéraire du Bas Empire, a été perturbé (fig. 1). Les fouilles ont été menées dans les années 1930⁶. L'ensemble des pièces a été récemment réattribué aux X^e-XI^e siècles de façon très convaincante⁷. Peut-on porter au débat un autre ensemble, de huit pièces, découvert à Rome près de la Via Appia dans un contexte de datation complexe, qui oscille entre le III^e et le XIII^e siècle ? L'une des figures porte une croix, ce qui n'indique rien, si ce n'est que l'objet est "christianisé". À l'appui d'une datation plus tardive de ces groupes il faut noter leur proximité formelle avec des pièces d'échecs en bois, découvertes en contexte islamique, sur l'épave du XI^e siècle de Serçe Limani, sur la côte sud-ouest de la Turquie⁸.

Les échecs sont un jeu de guerre passé de l'Inde à l'Iran dès le II^e siècle de notre ère. De là il se diffuse vers le Proche-Orient et est pratiqué en Iran dès le IV^e siècle semble-t-il. C'est du moins l'opinion forgée sur une source plus tardive, le *Shahnameh* ou "livre des Rois" de Firdawsî, la grande épopée iranienne rédigée à partir d'un matériel antérieur à la fin du X^e siècle⁹. Le mot échec pourrait venir du terme persan employé pour désigner le roi : Shah. La borne extrême de notre sujet pourrait être l'ouvrage commandité par Alphonse X, appelé *Libros de acedrex, dados e tablas*¹⁰.

Cependant nous sommes là déjà au seuil de la seconde moitié du XIII^e siècle. Le moment de constitution du *Corpus Alfonsi* est passionnant ; s'y recueille une part de la culture islamique de l'Espagne arabe désormais sur le déclin ; c'est alors que sont réalisées de nouvelles traductions, celle du Coran, mais aussi celle d'un miroir des princes fameux, le livre de fables de *Kalila et Dimna*, et alors que sont compilées les connaissances naufragées de l'Espagne arabe à travers les livres de jeux ou les ouvrages d'astronomie et de mécanique. Nous nous arrêterons cependant en amont du règne d'Alphonse X (1252-1284).

LA TYPOLOGIE DES PIÈCES

Dans le monde islamique, les noms des pièces d'échecs sont tous persans en dehors de l'éléphant (*fil*, donne fol, puis fou) et du cheval, *Faras*. Le nom persan et arabe des échecs est *shatranj* ; il dérive de *shatur-anga* (sanskrit) : "ayant quatre rangs"¹¹ ; le grand polygraphe persan Bîrûnî (m. 1048), qui écrit cependant presque l'intégralité de son œuvre en arabe, donne *shatur raji* (les quatre rois), pour étymologie dans son livre de l'Inde¹². Le nom fait allusion à la première manière de jouer aux échecs : l'échiquier est divisé en quatre. Il s'y trouve quatre rois, et d'autres pièces dont les mouvements sont conditionnés par le lancer de dés. Chaque nombre détermine la direction et le mode d'avancement de telle ou telle pièce (par exemple le 3 déplace le cavalier jusqu'à la 3^e case en oblique, le 4 déplace l'éléphant...). Les règles de déplacement des pièces sont différentes : par exemple, le fou ne se déplace que devant lui. Le terme de *Shatur raji* est encore employé en Inde au XVI^e siècle.

La tour est appelée *rukhhk*, du sanskrit *ratha*, "char", qui aurait pu donner le pehlevi *rakhw*. On a aussi associé le nom *rukhhk* à un oiseau fabuleux puis à un éléphant harnaché. Le mot persan a donné "roc" et par contamination avec l'italien "rocca", tour. Le pion est dit *baydaq*. Il a donné *peón* (esp.), *pawn* (angl.), piéton, pion. À noter que "piéton", qui ne s'emploie plus, appartient encore à une acception militaire du jeu. La pièce que nous connaissons sous le nom de "reine" est, en persan, *Firzân*, c'est le conseiller du roi ou le vizir. L'altération du nom n'est pas claire : *firz*, *ferz*, *fiers*, *fierce*, *vierge*, a donné "dame". Cette pièce pose la question de la conversion d'un jeu de stratégie, où seules les figures du pouvoir interviennent, en un jeu courtois où, face au roi, la dame se substitue au conseiller du roi.

6. A. Kluge-Pinsker, *Schachspiel und trictrac, Zeugnisse mittelalterlicher Spielfreude aus salischer Zeit*, Thorbecke ed., Sigmaringen, 1991, p. 102. O. Elia, "Un gioco di scacchi di età romana", *Bolletino del Museo Imperio romano*, Rome, 10, 1939, p. 57 sq.

7. *Eredità dell'Islam*, Palais Ducal, Venise, 1993, cat. 6, p. 71-72, notice d'A. Contadini.

8. K. Cassavoy, "The Gaming Pieces", *The Glass Wreck : an 11th century Merchantman*, INA Newsletter, 15, n. 3 (septembre 1988), p. 28-29.

9. Voir F. Rosenthal, "Shatrandj", *Encyclopédie de l'Islam*, 2^e édition (abrégée E.12), vol. IX, p. 378-379. Firdawsî, *Le livre des Rois*, trad. J. Mohl, Paris, Maisonneuve ed., voir essentiellement t. VI, p. 385-401 et 441-445.

10. *Libros de acedrex, dados e tablas*, ed. A. Steiger, *Romanica Helvetica*, X, 1941 et F. M. Purjeja Casañus, *Libro de ajedrez*, Madrid, Granada, 1935.

11. F. Rosenthal, *op. cit.* p. 378.

12. Bîrûnî, *Le livre de l'Inde*, (Kitâb fi luhûq ma li l-Hind), trad. Y. M. Monteil, Sindbad, Paris, 1996, p. 160.

La plupart des pièces islamiques conservées sont fortement stylisées. On attribue au cousin et gendre du Prophète, le premier imam du chiïsme, 'Ali, un *khobar* (un propos) qui condamne les pièces d'échecs comme des simulacres. Le roi (*shah*) et la reine, ou plutôt le vizir (*firzan*), ont une allure identique : ils sont interprétés tantôt comme une figure assise sur un trône, tantôt comme un personnage assis sur le dos d'un éléphant, sur une plate-forme (fig. 2). En général, le vizir est plus petit que le roi, dans un jeu complet. Le pion est souvent de forme conique ; l'éléphant (*fil* devenu le fou et en anglais "l'évêque", *bishop*) est une pièce s'achevant par un hémisphère et orné de deux protubérances, souvenir des défenses de l'éléphant. Le cavalier (*faras*) dérive du cheval et se distingue par une seule protubérance, souvenir de la tête de l'animal. La tour (*rukhhk*) est rectangulaire, aplatie, généralement deux fois plus longue que large ; au sommet elle porte deux saillies s'incurvant au centre, souvenir peut-être de la forme d'un château selon Anna Contadini¹³, mais le sens du mot – obscur – n'est pas celui de "château", on l'a vu, mais "d'oiseau" ou plus probablement de "char". C'est d'ailleurs le sens que rapporte Bîrûnî dans le "Livre de l'Inde" : "au jeu d'échecs la tour est le char de combat (*markab al-qitâla*) des Grecs"¹⁴.

On peut dire que dans le cours du XII^e et du XIII^e siècle le jeu d'échecs devient semblable au nôtre. Le nom des pièces l'atteste : le *paon* pour le pion, le *roc* pour la tour, la *fierge* ou *firge* (vierge) pour la Reine, le cavalier est le *chevalier* et le fou l'*aufin*, dit aussi *alpin*, juge.

L'échiquier était fait en général d'une matière souple, souvent du cuir. On peut aussi supposer que des pièces de textile pouvaient faire l'affaire s'accordant à la nature itinérante du jeu et accentuant encore sa mobilité. On remarque aussi, à une date tardive il est vrai, parmi les enluminures du manuscrit des "Cantigas de Santa Maria" conservées à l'Escurial, des tissus à damiers. Ils sont le plus souvent utilisés pour recouvrir le trône du souverain et peuvent être une allusion à la dimension royale du jeu, le roi apparaissant ainsi comme assis sur l'échiquier. J'ai manqué de temps pour mener à bien une enquête sur la terminologie textile médiévale qui m'aurait permis de confirmer ou d'infirmer ce point.

LES ÉCHECS COMME MÉTAPHORE DU COMBAT DANS LA LITTÉRATURE MÉDIÉVALE EN OCCIDENT

De très fréquentes mentions du jeu d'échecs émaillent la littérature médiévale¹⁵. Parmi les jeux de combinaison le jeu d'échecs paraît être un des plus anciens.

Les parties d'échecs engendrent bien souvent, dans les romans et les chroniques, des guerres, prolongeant la métaphore belliqueuse du jeu. Dans le roman d'Ogier l'Ardenois, le fils de Charlemagne joue une partie avec le fils d'Ogier. La partie dégénère en échange d'insultes et Bauduinet, fils d'Ogier, finit par se saisir de son épée et par fendre le crâne de son adversaire¹⁶. D'autres romans rapportent, déjà au début du XIV^e siècle, les parties de tables houleuses entre Foulques Fitz-Warin et Richard-Cœur de Lion, jetant l'échiquier à la tête de son adversaire, celui-ci répliquant par un coup de pied porté au ventre¹⁷. On le voit, les échecs bousculent tout à la fois la hiérarchie et les normes du comportement chevaleresques et ces scènes en portent implicitement la condamnation.

Le jeu d'échecs intervient également dans les romans exotiques où apparaît le Sarrasin.

Dans le roman de Huon de Bordeaux écrit au XIII^e siècle, le thème de la partie d'échecs s'entremêle à celui de l'ordalie et de la conquête amoureuse : Huon de Bordeaux s'introduit, déguisé, dans le château de l'amiral Yvarins (un Sarrasin). Découvert il est interrogé par Yvarins qui le somme de décliner son identité et la



Fig. 2 - Roi ou vizir, Iran, X-XI^e siècle, (d'après Christie's, Londres, avril 1994).

13. A. Contadini, "Islamic ivory chess pieces, draughtsmen and dice", *Oxford Studies in Islamic Art*, vol. 1, "Islamic art in the Ashmolean Museum", J.W. Allan ed., Oxford 1995, p. 111-154 et sur ce point p. 115.

14. Bîrûnî, *op. et trad. cit.*, p. 242.

15. L'essentiel des renseignements est fourni par E. Viollet-Le-Duc, *Dictionnaire du mobilier*, Paris, 1874, vol. 2, *ustensiles*, art. "divertissement, danse, mimeries, mascarade, jeux de combinaison et de hasard, jeux d'enfants", p. 462 sq.

16. *Ogier l'Ardenois*, vers 3162 et suiv., édit. De Tachener, 1842, Paris, cité dans Viollet-Le-Duc, *ibid.* Je n'ai pas trouvé d'édition moderne du roman d'Ogier l'Ardenois.

17. *Histoire de Foulques Fitz-Warin* : publiée d'après un manuscrit du Musée britannique, par M. Francisque, éd. Silvestre, Paris, 1840 ; cité dans Viollet-Le-Duc, *op. cit.* p. 464.

nature de ses activités : celle d'un aristocrate qui pratique la chasse à l'épervier, poursuivant cerf ou sanglier, qui joue aux tables et aux échecs de façon à battre qui que ce soit, celles enfin de qui pratique l'art du tournoi (la joute) et sait entrer dans les chambres des dames et s'en faire aimer ; portrait complet donc de l'idéal courtois. Yvarins s'en tiendra aux échecs et propose à Huon d'affronter sa fille autour de l'échiquier "car, dit-il, je n'ai jamais vu un gentilhomme la mater. À toi revient, par Mahomet, de jouer avec elle ; si elle te fait mat, tu auras le cou coupé". En revanche si Huon l'emporte, à lui la belle qui lui sera donnée en mariage. "Il en sera, répond Huon, comme vous voudrez".

La fille décide bien sûr de sauver un si beau garçon en se laissant mater. Le jeune homme regardant plus la jeune fille que l'échiquier est bien près de perdre la partie et la tête avec. Mais c'est bientôt la jeune fille qui est distraite du jeu et perd l'avantage. Le père est furieux de devoir abandonner sa fille, le ménestrel renonce à son droit et la fille en est remplie de dépit ¹⁸.

UN SIGNE DE LA DISTINCTION ARISTOCRATIQUE DANS L'OCCIDENT ROMAN ET GOTHIQUE

Le jeu d'échecs appartient à la pratique aristocratique comme l'illustrent les quelques exemples évoqués plus haut. À l'occasion, les textes s'attardent également sur la description de l'échiquier qui semble relever de la catégorie des merveilles. Dans le Roman d'Alexandre, le jeu d'échecs est apporté dans un étui doublé de plume de phénix "menuelement cousu" ¹⁹. La description pourrait inciter à y voir un damier recouvert d'émaux translucides sur basse-taille malgré la date précoce pour l'emploi d'une telle technique ²⁰. Dans le roman de Huon de Bordeaux l'échiquier est fait "d'or et d'argent peint, les échecs étaient d'or travaillé" ²¹.

La mention du jeu apparaît déjà dans l'œuvre de plusieurs "troubadours" dont Guillaume d'Aquitaine. Son apparition sert alors la joute amoureuse et non plus le combat meurtrier. S'y entremêle un érotisme parfois non dissimulé ²². Le motif de la partie d'échecs, largement adopté dans la littérature d'imagination des poètes d'oil aux XII^e et XIII^e siècles, naît cependant chez les troubadours ; il est présent chez Bernard d'Aurillac, Marcabru ou Bernard de Ventadour entre autres. Quant la partie

18. *Huon de Bordeaux, chanson de geste du XIII^e siècle, publié d'après le manuscrit de Paris BNF fr. 22555, édition bilingue établie et traduite par W. W. Kibler et F. Suard, Paris, ed. Honoré Champion, 2003, vers 7523 à 7571.*

19. "Un doublier velu de pene de fenis menuelement cousu. Les listes étaient d'or fin, à trifoire fondu e li point d'esmeraudes, verdes comme pré herbu, e de rubins vermaus. Li eshec de saphirs le roi Assueru e de riches topasses à toute lor vertu", cité dans Viollet-Le-Duc, *op. cit.* p. 463. Le poème d'Alexandre a été rédigé au XII^e siècle et intégré dans le roman d'Alexandre. Il est au-delà de mes compétences de préciser si la mention des échecs appartient à la strale la plus ancienne du récit. Sur les problèmes du corpus de textes que constitue la légende d'Alexandre je renvoie à *Alexandre le Grand dans les littératures occidentales et proche-orientales*, actes du colloque de Paris, 27-29 novembre 1997, Université de Paris X-Nanterre, 1999.

20. Le développement des émaux translucides de basse-taille marque l'orfèvrerie française du XIV^e siècle. Cependant elle est mise au point en Toscane durant les dernières décennies du XIII^e siècle. Voir M.M. Gautier, *Emaux du Moyen Âge occidental*, Fribourg, Office du livre, 1972.

21. *Roman de Huon de Bordeaux, op. cit.* ; le texte dit : "de fin or esméré". Esméré, adj. (1080, Chanson de Roland) : 1. pur, épuré. 2 : gracieux, distingué. Esmerer, v. (1120, Psautier d'Oxford), du latin populaire *esmerere*, de *merus*, pur, 1 : purifier, s'affiner. 2 : se distinguer, s'illustrer. Je remercie Thomas Cozente, chargé d'études documentaires au département des arts de l'Islam pour ces renseignements précieux.

22. M.R. Blakeslee, "La douz jocx soitils. La partie d'échecs amoureuse dans la poésie de troubadours" *Cahiers de civilisation médiévale*, 1985, p. 213-222.

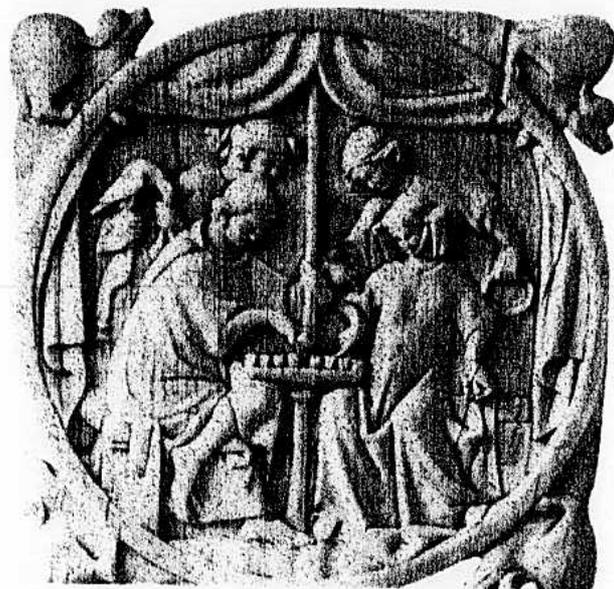


Fig. 3 - Valve de miroir, ivoire, Paris, vers 1300, Musée du Louvre, Département des Objets d'art, OA 117, (d'après Gaborit-Chopin, 2003).

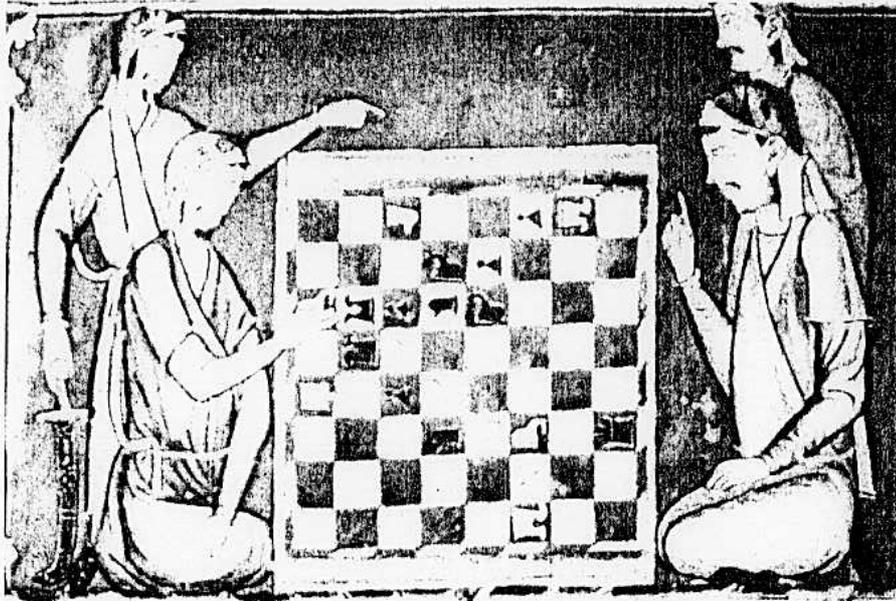


Fig. 4 - Libros de acedrex, dados y tablas, Espagne, 1282-1283, S. Lorenzo del Escorial (Ms. Tl. 6, f. 64).



Fig. 5 - Chapiteau, cloître de San Martin du Canigou, XIII^e, d'après Durliat.

d'échecs est évoquée, le langage de leurs poèmes fourmille d'allusions sexuelles et de termes érotiques qui en font une métaphore de la soumission à la *Domna* et à la discipline du code amoureux. Le formalisme rituel exprimé par le jeu d'échecs et la maîtrise de ses règles complexes sont les signes distinctifs de la culture aristocratique. Les échecs contrastent ainsi radicalement avec le jeu de tric-trac, référence explicite à la jouissance corporelle. Dans le milieu aristocratique le sens des échecs a donc glissé de la métaphore guerrière à celle d'une autre conquête, celle d'un cœur. C'est le sens général de l'inflexion de la culture courtoise dans le cours du XII^e siècle. Au XII^e siècle, le roman de Raoul de Cambrai, montre des scènes qui mettent aux prises jeunes gens et jeunes femmes²³. Les femmes jouent donc aux échecs (fig. 3). Ce sont des témoignages plus tardifs, en particulier les valves de miroirs du XIV^e siècle, qui l'illustrent²⁴. En effet, il faut souligner que le développement de l'iconographie des jeux de tables est contemporaines des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, plus que de la période romane. Le jeu d'échecs se développe dans une atmosphère courtoise et dans le déploiement d'une poursuite amoureuse.

Cependant le jeu ne perd pas pour autant sa fonction première, qui en fait un exercice à la stratégie du combat. Les échecs sont d'ailleurs pratiqués dans les camps par les aristocrates engagés en saison de guerre. Jeu portable il est ainsi souvent figuré dans les *Libros de acedrex, dados e tablas* d'Alphonse X²⁵ (fig. 4).

Outre quelques documents qui conservent la mention de pièces d'échec associées au milieu de l'aristocratie – ce que l'iconographie le plus souvent postérieure vient confirmer – il faudrait porter au dossier l'apport de l'héraldique. À ma connaissance seule la tour ou roc est employée comme un meuble en héraldique. Sa silhouette, aux deux protubérances latérales, est aisément reconnaissable sur plusieurs monuments pyrénéens. À Saint-Martin du Canigou il orne un des chapiteaux de la galerie du cloître (fig. 5). Très cintré, le roc porte un décor de points perforés au trépan : trois marquant sa base triangulaire, un sur chacune des protubérances du roc, rappelant plusieurs pièces d'os ou d'ivoire conservées, elles aussi ornées de cercles faits au poinçon. Sur un autre chapiteau de la galerie, orné de la procession funèbre d'un abbé, deux rocs figurent en bonne place sur la table d'autel²⁶. Ils ne sont pas des témoins précoces de la diffusion du jeu sur ce versant des Pyrénées puisque les chapiteaux sont pour la plupart assignables au XIII^e siècle. Dans la région, d'autres "rocs" apparaissent sculptés sur des chapiteaux : il serait intéressant d'en faire la

23. Raoul de Cambrai : chanson de geste du XIII^e siècle, note et trad., W.W. Kibler, Paris, Librairie générale française, 1996, par. 252, vers 5440-5444, p. 356-359.

(coll. Livre de poche, Lettres gothiques)

24. D. Gaborit-Chopin, *Ivoires médiévaux, V^e-XV^e siècle*, Paris, RMN, 2003, valve de miroir OA 117, cat. 127, p. 351 ; la valve est peut-être une illustration d'un épisode du roman de Huon de Bordeaux.

25. San Lorenzo del Escorial, Bibliothèque de l'Escorial, Ms. Tl.6., fol. 64.

26. Respectivement M. Durliat, *Roussillon Roman*, Zodiaque, La Pierre-qui-vire, 1958, pl. 24 et O. Poisson, *Promenades en Roussillon roman*, Zodiaque, Paris, 2003, p. 94.

cartographie si elle peut amener quelques éléments de datation précoce du transbordement de ce jeu ; car on peut sans peine imaginer que la représentation allait avec la chose. Cependant il est clair que les rocs n'ont pas dans la sculpture roussillonnaise d'autres fonctions que celle d'une pièce de rébus. Le roc constitue un meuble "parlant", allusion probable à un *cognomen* en "roc". Nous en voulons pour preuve que seul, parmi les pièces du jeu, le roc est figuré. À quoi on pourra aussi rétorquer que c'est là la pièce la plus reconnaissable. Toujours est-il que par ce détournement langagier le jeu fait encore la réclame de son exclusivité aristocratique. On peut proposer à l'extrême de l'argumentation une autre hypothèse qui ne nous éloigne pas totalement de l'échiquier. L'emploi du roc dans l'héraldique peut aussi faire référence au fer de la lance de joute, émoussé "afin de ne pas pénétrer les écus et les hauberts ; on lui donnait alors le nom de *roc* ou *rochet*"²⁷. Jusqu'au milieu du XIV^e siècle sa forme à deux pointes rappelle celle de la pièce d'échec dont il tire bien évidemment son nom. De la joute à l'échiquier, la figure nous ramène à une pratique aristocratique.

LE JEU D'ÉCHECS DANS LE MONDE ISLAMIQUE CLASSIQUE

Qu'en est-il dans le monde islamique classique ? C'est à partir du califat abbasside (750-1055) que se développe une littérature dédiée aux échecs. Les premières monographies qui sont alors rédigées sont des diagrammes de parties qui ont été notés (les règles sont restées sensiblement les mêmes hors la limitation des déplacements de la reine à une seule case). Dans le cours du IX^e siècle apparaissent les premiers traités d'échecs dus à al-'Adlî et al-Râzî²⁸.

Dans le monde islamique la pratique des échecs fait partie de l'*âdâb*, c'est-à-dire des mœurs d'un homme d'éducation. Dans le plan d'études des princes abbassides entrait outre le tir à l'arc, l'équitation, le maniement de la lance et de la hache, le chant, l'astronomie, la connaissance des grandes œuvres littéraires, des notions de gastronomie et d'élégance, la pratique d'un certain nombre de jeux dont les échecs. C'est le même plan qui apparaît dès la période sassanide comme l'indique le "Livre du roi Khusrau et son page"²⁹ écrit en pehlevi et que l'on retrouve implicitement dans *Le Livre des rois* de Firdousi³⁰. Le jeu devient une métaphore philosophique dans le monde islamique : le pion traversant tout l'échiquier et devenant reine est ainsi l'image possible de la réussite. L'historien al-Sulî rapporte d'ailleurs l'histoire du précepteur d'al-Radî, futur calife abbasside, parvenu à la cour grâce à sa maîtrise du jeu d'échecs³¹. Selon le vizir abbasside Hasan Ibn al-Sahl les *âdâb-s*, au nombre de dix, sont divisés en trois catégories : *shahrajaniyya*, *anushirvaniyya* et "arabes". Les échecs appartiennent à la première catégorie c'est-à-dire textuellement aux "shah raja", aux "souverains indiens". Les *Anushirvaniyya* font référence au souverain sassanide Khosrow Anushirvan auquel est prêtée l'introduction du jeu d'échec en Iran. C'est donc à leur origine indienne que la culture classique abbasside, élaborée en arabe, associe le jeu d'échecs³².

Les joueurs d'échecs étaient classés en cinq catégories (on parlerait aujourd'hui en terme de handicap). Le jeu devenait l'occasion de toutes sortes de prouesses : jouer les yeux bandés, en tournant le dos à l'échiquier, jouer contre plusieurs adversaires à la fois... Jahiz en fait état dans son *Kitâb al-Hayawân (livre des animaux)*³³ ; il pouvait aussi procurer un revenu mais surtout le jeu assurait la création de cercles de relations.

En 802 le calife abbasside Harun al-Rachid reçoit une lettre de l'empereur byzantin Nicéphore I^{er}. Selon les sources arabes cette lettre mentionnait, en relation avec le paiement du tribut aux Arabes, une histoire concernant l'impératrice Irène ; elle aurait commenté en ces termes le jeu d'échecs : les califes y tenaient le rang des tours

27. E. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire du mobilier*, op.cit., vol. 2, ustensiles, art. "joute", p. 367 sq.

28. Pour un historique assez succinct de la littérature sur le sujet dans le monde islamique voir F. Rosenthal, op. cit. et pour plus de détails F. Rosenthal, *Gambling in Islam*, Leyde, 1975.

29. A. Dietrich, "Quelques aspects de l'éducation princière à la cour abbasside", *Revue des Etudes islamiques*, 44, 1976, p. 87-104.

30. Firdousi, op. cit. t. VII, p. 277. Dans le récit d'une journée du roi Khosrow Parviz sont exposés les divertissements du souverain suivant un plan très similaire : musique, observation du ciel, boisson. Le récit du mois est découpé en quatre parties : en premier lieu les jeux du *maydan* ("hippodrome"), raquettes, tir aux flèches, chasse, en deuxième lieu jeux de tric-trac et d'échecs, ces derniers étroitement entremêlés aux "récits sur les temps de guerre". La troisième partie du mois était consacrée à la poésie, au chant et aux échanges avec les lettrés ; la dernière partie enfin, dédiée à la correspondance, complétait ce *quadrivium* persan.

31. J. Sauvaget, *Historiens arabes*, Paris, 1943, p. 32.

32. A. Dietrich, op. cit., fait référence à l'ouvrage de Abû Ishaq al-Husri (m. 1022), *Zahr al-âdâb*, (*Eclat de l'âdâb*) ed. Zakî Mubârak, Le Caire, 1952, 2 vol., t. 1, p. 140. L'ouvrage fut tôt diffusé dans l'Espagne arabe (E.I.². 1.3, "al-Husri", p. 660). Je me permets de corriger Dietrich selon lequel l'adjectif *shahrajaniyya* fait référence à un souverain légendaire de Perse, p. 92.

33. Jahiz, *Kitâb al-Hayawân (Livre des animaux)*. Le Caire, 1323-25, 7 vol., éd. Harun, IV, p. 147 cite dans Rosenthal, op. cit. p. 378.

et elle-même le rang subalterne de pion. On retrouve ici la mention de la lecture politique du jeu qui se poursuivra longtemps dans la culture de l'Europe occidentale³⁴. En outre l'anecdote nous informe sur la diffusion du jeu à Byzance au moins dès la fin du VIII^e siècle.

IDENTITÉ ET DISPARITÉ DES REGARDS SUR LE JEU ENTRE OCCIDENT LATIN ET MONDE ISLAMIQUE

Il apparaît à travers l'étude des pièces d'échecs islamique et occidentales conservées tout comme à la lecture de quelques épisodes littéraires que non seulement les formes mais encore les fonctions du jeu sont assez similaires ; il est versé naturellement à l'éducation des princes et de l'aristocratie durant la période romane. Il suit l'infléchissement de la culture occidentale et se colore de l'esprit courtois qui se développe ainsi que l'indique en particulier la transformation de la pièce la plus puissante du jeu en une reine supplantant le vizir. C'est aussi ce mouvement que soulignent les romans médiévaux. Pour autant, cette inflexion n'est pas totalement absente de la culture islamique classique mais elle est mineure. Voici un argument en défaveur de la thèse sur les origines islamiques de la culture courtoise dans l'Occident latin. Mais enfin, le sens du jeu et sa morphologie sont assez fidèlement repris dans l'Occident chrétien. Sa part diabolique est envisagée dans les deux mondes. Joinville rapporte la colère de Louis IX s'en allant à Acre par voie de mer après sa captivité et jetant dans les flots le jeu de table du comte d'Anjou³⁵. Louis IX prohibe les échecs car s'y mêle l'emploi des dés. La pratique du jeu est tenue à distance des clercs. Le pontife Alexandre II (1061-1073) interdit le jeu et les ouvrages qui s'y rapportent. Dans le royaume de France des actes conservés pour les XII^e et XIII^e siècles renouvellent l'interdit qui pèse sur les jeux de dés, de tables et d'échecs appliqués aux tavernes ou encore aux clercs ; sous le règne de Philippe-Auguste, Eudes de Sully fait interdiction aux clercs de jouer ou même de posséder chez eux des échecs³⁶. Dans le monde de l'Islam classique la condamnation moralisante du jeu n'est pas aussi patente. La position est ambiguë : tantôt laudatrice, le jeu étant considéré comme un moyen d'éducation, tantôt condamnatrice. En Occident se développent aussi des traités d'échecs moralisés. Mais les mises en garde se laissent deviner. Bîrûnî rapporte que l'inventeur légendaire du jeu aurait demandé une récompense apparemment modeste : soit la quantité de blé qui résulterait en mettant un grain de blé sur la 1^{ère} case et en le doublant en progression géométrique jusqu'à ce que l'on soit arrivé à la 64^e case ; la récompense qui semblait insignifiante au départ s'avère exorbitante : représentant plus que la quantité de blé que produirait jamais le royaume en plusieurs années³⁷. 'Abd al-Wâhid al-Marrâkushî rapporte le récit de la partie d'échecs qui met aux prises Alphonse VI de Castille (1065-1109) et le vizir de la taifa de Séville, Ibn Ammar³⁸ ; Alphonse VI s'attaque à la taifa de Séville pour obtenir le paiement d'une *paria*. La scène décrite par Marrâkushî se déroule entre 1078 et 1085 : Ibn Ammar entreprend une négociation pour échapper au versement du tribut (*paria*). Il propose à Alphonse VI une partie d'échecs et lui fait porter le jeu. Alphonse VI est immédiatement captivé par la beauté fascinante de l'objet, les pièces sont d'ébène et de santal, incrustées d'or. Mais dans un premier temps le roi refuse. L'envoyé d'Ibn Ammar se retire et commencent alors chez Alphonse VI les languissants effets de la séduction ; il ne peut se déprendre de l'idée que ce jeu somptueux, sans pareil, pourrait être à lui, il consulte ses conseillers, acquis en partie, par intérêt, à Ibn Ammar. Tous l'incitent à accepter, disant que les demandes d'Ibn Ammar, même vainqueur, ne sauraient être excessives et que rien ne pourrait atteindre la valeur du jeu d'échecs présenté. Alphonse VI accepte ; s'il gagne le jeu sera à lui, s'il perd Ibn Ammar pourra demander ce qu'il veut. La partie s'engage et tourne au désavantage

34. On peut rappeler dans cette même veine politique le titre du ministre de l'économie du Royaume-Uni, "chancelier de l'Échiquier" (Chancellor of the exchequer), employé dès la période normande. En effet le responsable des finances à la Cour d'Angleterre effectuait ses comptes "à l'aide de jetons, sur un tapis quadrillé appelé l'Échiquier", une sorte d'abaque sur tissu, cf. Charles Petit-Dutaillis, *La monarchie féodale en France et en Angleterre*, [1933], Albin Michel, 1971, p. 68.

35. Joinville, *Vie de Saint-Louis*, trad. J. Monfrin, Garnier ed., 1995, p. 383, par. 405. Il peut s'agir ici d'un jeu de tric-trac qui subit ce sort pour avoir suscité des paris d'argent.

36. Cité dans Viollet-le-Duc, *op. cit.*, p. 468.

37. Soit $(1 + 2 + 2^2 + 2^3 + 2^4 + \dots + 2^{63})$, ce qui représente plus de 18×10^8 (18 milliards de milliards) de grains de blé (Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse, *sv* échecs). Anecdote rapportée par Bîrûnî, "Chronologie" cité dans F. Rosenthal, E.I., *op. cit.*, p. 379.

38. 'Abd al-Wâhid al-Marrâkushî, *Kilâb al-Mu'jîm*, p. 83-85, trad. espagnole : Huici Miranda, Tetouan, 1955, p. 92-94



Fig. 6 - Shānāmeh ou Livre des Rois de Firdawsi, Iran, 1012H/1604, Paris, BnF, Suppl. Pers. 490, F. 378 (d'après Pastoureau).

39. Outre le chapitre faisant partie du récit du règne d'Anushirvan, le *Shahnameh* ou Livre des rois inclut, sous le même règne, le récit de l'invention du jeu d'échec en Inde pour consoler une reine éplorée dont les deux fils se sont entredéchirés sur un terrain de bataille bien réel laissant l'un d'entre eux pour mort. Le premier échiquier est dressé sur le maydan (le terrain des cavaliers) et rejoue la scène de la bataille fatale, mettant en présence les forces du bien – "le précepteur bienveillant" – et du mal – "des hommes aux intentions impures montés sur des dromadaires" –. Ainsi l'échiquier est resté "depuis ce temps comme un souvenir parmi les hommes", t. VI, p. 441-445.

40. Firdawsi, *op. cit.*, t. VI, p. 387 (trad.) et 386 (édition), ainsi que pour les passages suivants.

41. La matière des pions est indiquée par le texte de Firdawsi, VI, p. 387. Le thème de la privation de lumière évoque bien sûr la mort de Māni, (216 av. J.C.-276 ou 277), prophète du manichéisme et préfigure de tout peintre iranien, jeté dans une prison obscure. Le thème, récurrent dans le monde iranien, de la privation de la lumière apparaît dans le procès de Kalila et Dimna dans la version d'Ibn al-Muqaffa' (m. 757), exécuté sur ordre du calife al-Mansūr comme *zindiq* (hérétique) pour cryptomanichéisme ; il apparaît aussi dans la mort des amants Khosrow et Shirin dans l'œuvre de Nezami (vers 1180), détrônés et jetés dans les ténèbres d'un cachot. Voir S. Makariou, "Femmes, lettres et sédition", *Fantaisies du harem et nouvelles Schéhérazade*, Barcelone, Centre de Culture Contemporaine de Barcelone, et Lyon, 2003, Somogy, p. 76.

42. *Le trésor de Saint-Denis*, musée du Louvre, Paris, 1991, n°18, p. 130

43. Kühnel, *Die islamischen Elfenbeinskulpturen*, Berlin, 1971, n° 17, p. 30-31.

44. A. Mumtaz Husayn, "Present ruins of al-Mansura", *Islamic Culture*, XLII, 1968, p. 25-33.

d'Alphonse VI. Perdant, Ibn Ammar ne lui demande pas un bien mais de se retirer des terres de l'émirat de Séville. Alphonse VI consterné est, hélas, bien obligé d'obtempérer pour obéir aux obligations de l'esprit chevaleresque.

Dans ce cas comme dans celui rapporté par Bîrûnî il apparaît que le jeu est diabolique car le jeu seul dévoile l'énormité de l'enjeu. La dette apparaît excéder les possibilités de celui qui doit s'en acquitter. La tromperie et l'envie semblent se donner rendez-vous sur l'échiquier.

ENJEUX ET JEU DES PRINCES

C'est dans l'ouvrage fondateur de la langue iranienne, à la fin du X^e siècle, que se trouve le développement le plus important et le plus fameux sur le jeu d'échecs³⁹. Son arrivée en Iran telle que la rapporte Firdawsi (932-1020), rappelle fortement les éléments fondamentaux du récit de la joute entre Ibn Ammar et Alphonse VI. Le raja des Indes fait envoyer au souverain sassanide Khosrow Anushirvan une escorte de cavaliers, des éléphants et mille chameaux chargés de caisses débordant de cadeaux précieux. Accompagnant l'ensemble se trouvaient une lettre du raja au Shah et un échiquier. La lettre contenait un défi. "Ordonne à ceux qui sont le plus occupés de sciences de placer devant eux l'échiquier et de se consulter de toute manière pour trouver les règles de ce noble jeu, reconnaître par leurs noms toutes les pièces, fixer leur marche et leur cases, étudier les pions [...]. S'ils découvrent les règles de ce beau jeu, ils dépasseront tous les savants du monde, et nous enverrons volontiers à cette cour le tribut et les redevances que le roi [d'Iran] nous demande"⁴⁰. C'est donc à un examen déductif que les sages de la cour du roi d'Iran sont invités pour, avec quelque légitimité, réclamer paiement d'un tribut au raja indien. Le savoir valant mieux que tout, si le shah échoue et se révèle ainsi inférieur en savoir, c'est lui qui sera tributaire. L'envoyé indien du raja ne donne qu'une clef au shah : "Tout cela est une image de la guerre ; tu trouveras si tu parviens à découvrir le jeu, la marche, les plans et l'appareil du combat".

Le shah est contrarié mais le noble ministre Buzurjmihir, s'étant fait apporter l'échiquier trouve "en l'espace d'un jour et d'une nuit", dans le temps du passage de la lumière à l'ombre, le sens des figures blanches et noires qui s'affrontent telles les forces contrastées du bien et du mal sur l'échiquier (fig. 6). C'est dans un "lieu très sombre" que le sage Buzurjmihir se retirera pour inventer, par dérivation de l'étude des échecs, le jeu de nard (tric-trac) au damier bicolore. On retrouve là un thème manichéen, celui de l'opposition de l'ombre et de la lumière dont l'échiquier semble une image, et sur lequel les pièces immaculées d'ivoire et ténébreuses de teck s'affrontent⁴¹.

TPOLOGIE DES JEUX ISLAMIQUES

Concernant les jeux islamiques on distingue habituellement deux types : les uns relativement figuratifs, auquel appartient le célèbre pion d'échec du cabinet des médailles, issu du trésor de Saint-Denis (fig. 7). La pièce est mentionnée pour la première fois en 1505 mais elle se trouvait à Saint-Denis depuis suffisamment longtemps pour que sa date et les circonstances de son entrée aient été oubliées⁴². Sous la base le pion du trésor de Saint-Denis porte une inscription en arabe : *min 'amal Yūsuf al-Bābīlī* (fig. 8). *Bābīlī* est une nisba (adjectif d'appartenance) associée au général qui mène l'expédition umayyade dans le Sind en 680-81⁴³. On l'a rapproché des trouvailles faites à Mansurah (Brahminabad), ville fondée en 738 dans le bas Indus⁴⁴. On a même douté de son usage comme pièce d'échecs du fait de ses



Fig. 7 - Pion dit "Eléphant de Charlemagne", ivoire, Inde, région du Sind, VIII^e siècle ?, BnF, Cabinet des Médailles, (d'après Pastoureau).



Fig. 8 - Pion dit "Eléphant de Charlemagne", détail de la signature de Yûsuf al-Bâhili, BnF, Cabinet des Médailles, (d'après Kühnel).



Fig. 9 - Roi, ivoire, Inde, région du Sind, VIII^e siècle ?, Museum für Indische Kunst, MIK I 1 0001, (d'après Aix-la Chapelle, 2003).

dimensions. Mais on peut remarquer qu'avec 15,5 cm de haut elle est comparable aux pièces dite "du jeu de Charlemagne", et que son diamètre de 8,9 cm ne suppose pas des cases d'une dimension supérieure à celles sur lesquelles on déplaçait les rois et reine du même jeu ⁴⁵. Son iconographie est compliquée par la multiplication des éléments narratifs parasites. Six cavaliers brandissant des armes font ronde autour de l'éléphant qui porte une plate-forme sur lequel est assis un potentat. À l'avant du trône était assis un petit cornac qui a été brisé, on n'aperçoit plus que le séant du personnage. Sur le côté de la terrasse du trône, à contresens des cavaliers, se déplacent huit petits fantassins armés ; on remarquera que huit est le nombre de pions employés aux échecs dans chacune des couleurs ; ces rajouts iconographiques servent bien un thème guerrier mais cependant leur aspect composite est déconcertant et inédit. En outre s'y ajoute la description d'une scène d'acrobatie qui relèverait, dans le monde islamique, d'une iconographie de cour. L'ensemble forme une pièce à l'allure étrange que l'on peut identifier comme un roi (*shah*) plutôt qu'une reine ou qu'un vizir (*firzan*), leur allure étant assez identique sous l'espèce d'une figure assise sur un trône ou d'un personnage assis sur le dos d'un éléphant, sur une plate-forme. L'inscription seule rattache la pièce à une production dans l'orbe islamique mais ne pourrait-elle avoir été portée après coup ? Le fait est que l'inscription en graphie anguleuse a le plus souvent été datée du IX^e siècle ⁴⁶. Certains épigraphistes ont parfois consenti à une datation basse, jusqu'au XV^e siècle, en arguant d'une graphie archaïque. Cependant une datation antérieure même au IX^e siècle doit être envisagée : l'équilibre général des lettres, le développement modéré des hampes et l'étirement des lettres sous la ligne de base ne sont pas sans rappeler quelques inscriptions umayyades du début du VIII^e siècle, notamment le miliaire au nom du calife 'Abd al-Malik conservé à Istanbul. La forme du *mim*, comme celle du *ha* ainsi que la ligature entre le *lam* et le *ya* rappellent assez précisément cette inscription. La variété des écritures anguleuses durant le VIII^e siècle apparaît rapidement à la comparaison des miliaires d'Istanbul et de Paris ⁴⁷. La présence de l'inscription n'exclut nullement une datation bien antérieure et une identification de la pièce comme non islamique, la représentation des personnages, torse nu, fortement individualisés, pourvus de bijoux assez lourds, torques et boucles d'oreille, rappelle la sculpture indienne bien plus qu'elle ne trouve de comparaison convaincante avec la plastique dans le monde islamique.

45. *Le trésor de Saint-Denis, op. cit.*, n°18, p. 130.

46. Kühnel, *op. cit.*, p. 30-31.

47. Pour les deux miliaires en question T. Bitlar, *Pièces et stucs épigraphiés, Département des arts de l'Islam, catalogue, Musée du Louvre, RMN, Paris, 2003, cat. I, p. 37-39*. Je remercie Souraya Noujaim pour ces remarques avisées sur la question. Il faut noter que la formulation même de l'inscription est curieuse : la formule "min 'amal" (de l'œuvre de) surprend là où l'on devrait plutôt trouver "mima 'umila" ("de ce qu'a ouvré").

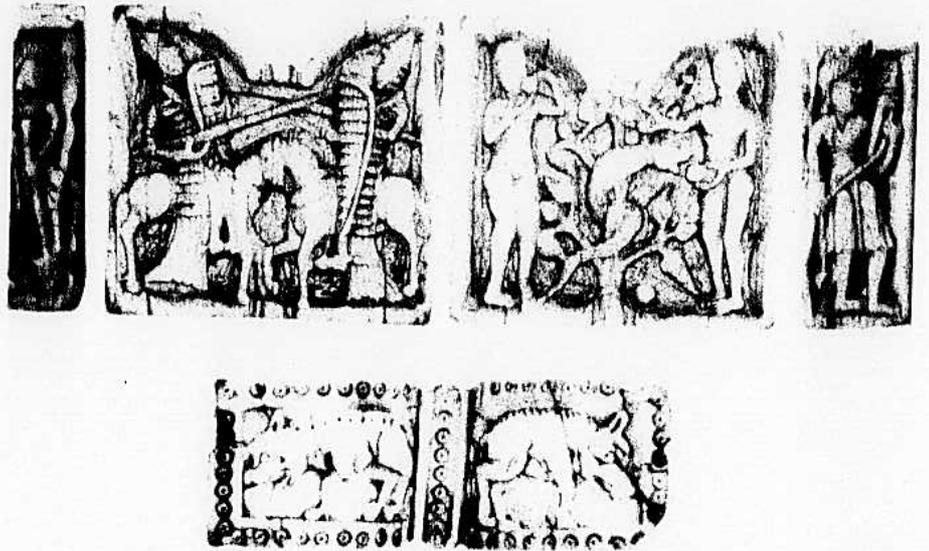


Fig. 10 - Roc, ivoire, Proche-Orient, VIII^e-IX^e, resculpté en Europe au XII^e siècle, (d'après Gaborit-Chopin, 2003).

Le cas de l'éléphant de Charlemagne est donc complexe, pièce indienne pré-islamique ou islamique sculptée localement après la conquête du Sind ? Pièce usurpée par un artiste qui y met son nom aux alentours du VIII^e siècle ? Pièce d'échec ou pas ? Pièce arrivée tôt dans le cours du Moyen Âge en Occident, avait-elle des compléments formant un jeu complet ?

Une pièce importante et à peu près inconnue est à porter au dossier (fig. 9). Il s'agit d'un éléphant fort similaire aujourd'hui conservé au Museum für Indische Kunst de Berlin ; exposée lors d'une exposition à Aix-la-Chapelle, elle présente de troublantes affinités avec la pièce du trésor de Saint-Denis⁴⁸. L'éléphant se dresse sur une terrasse dont le décor est très similaire à celui de la pièce de Paris : une seule raie perlée au lieu de deux sur l'éléphant de Saint-Denis. On perçoit, sur les côtés, des cavaliers en ronde autour de l'éléphant. L'oreille de l'éléphant, de petite taille, conformément à la particularité des éléphants indiens, est, sur les deux pièces, traitée sous l'aspect d'une feuille lobée et nervurée. L'animal porte une plate-forme mais la partie supérieure est manquante ; un petit personnage (un cornac ?) est assis sur le front de l'animal. De sa trompe celui-ci enserre les restes d'un cavalier ou d'un acrobate (?). Les proximités entre les deux pièces sont à ce point frappantes que l'on peut se risquer à imaginer qu'elles faisaient à l'origine partie d'un même jeu et que seule la différence d'ornement des bases différenciait les deux armées sur l'échiquier. L'absence des fantassins à la base du palanquin m'incite à identifier la pièce à un vizir.

Les autres pièces figuratives islamiques ne peuvent pas être rattachées à des acquisitions médiévales de l'Occident⁴⁹. Les pièces en ivoire ont été cependant moins bien conservées que celles de cristal de roche. Une pièce du Louvre offre un exemple intéressant. Il s'agit d'une tour islamique qui a été resculptée (fig. 10). Par son ornementation générale elle est identique aux pièces abbassides à décor estampé et pourrait être datée assez largement entre le VIII^e et le XI^e siècle (fig. 11)⁵⁰. De façon intéressante l'iconographie, ajoutée au XII^e siècle, emprunte bien sûr à celle qui sied à un tel objet : sur une face une scène de tournoi retentit cependant, sur l'autre face, d'un avertissement : en l'espèce l'épisode de la Faute ; sur la tranche ce sont les conséquences de la chute qui sont illustrées : Eve filant et Adam peinant à travailler la terre. Dans ce contexte la présence de la scène du tournoi résonne aussi du thème d'un combat moral. On retrouve ici la dimension moralisatrice du jeu. La pièce du Louvre a été attribuée à l'Espagne, hypothèse séduisante, à l'Île de-France ou à la Normandie, ou encore à l'Angleterre, vers 1120-1140.

48. *Ex-Oriente, Isaak und der Weiße Elefant, Bagdad,- Jerusalem-Aachen, eine Reise durch drei Kulturen um 800 und heute, Aix-la-Chapelle, Philipp von Zabern ed., Mayence, 2003, cat. exp. P. 171, n° 832. La qualité éditoriale de ce catalogue est telle que la notice fait défaut et, dans la bibliographie, le détail de la publication mentionnée. Cependant il semble qu'il puisse s'agir de J. Pelzold, *Königliche Spiel : die Kulturgeschichte des Schach*, ed. Kohlhammer, Stuttgart, 1987. Mais je n'ai malheureusement pas eu accès à l'ouvrage. Les dimensions de ce pion (inv. : MIK I 10001 ; pièce d'échec fragmentaire, VII^e-VIII^e s.) sont : haut. 9,7 cm ; prof. 9 cm ; larg. 7,7 cm ; (dimensions et référence aimablement communiquées par le Musée d'art indien de Berlin).*

49. C'est le cas de l'éléphant d'ivoire de Florence (Bargello), de celui de Saint-Petersbourg (Ermitage), et de New York (Metropolitan Museum of Art, inv. 48.154.8). Pour ces pièces voir Kühnel 1971, *op. cit.* p. 28-30. Un autre pion d'échec en ivoire est conservé au M.M.A (inv. 64.262.1) et signalé par E. J. Grube, auteur de la notice sur le pion du Bargello, dans *Eredità dell'Islam, op. cit.*, cat. 5, p. 71, note 10. E.J. Grube rappelle que l'association du pion du Bargello au cadeau fait par le calife Harun al-Rashid à Charlemagne n'apparaît publiée qu'en 1931 lors de l'exposition d'art persan de Londres.

50. D. Gaborit-Chopin, *op. cit.*, cat. 77, p. 237 ; Danièle Gaborit-Chopin semble prendre en compte une datation un peu trop restrictive. Le décor de cercle estampé apparaît dans le monde islamique par exemple sur la pyxide estampée de Saint-Gerbon de Cologne qui donna le nom d'un gouverneur du Yémen en poste au VIII^e siècle. En outre la forme semble bien pour une longue période.

ESQUISSE D'UNE GÉOGRAPHIE

Un tour d'horizon de la répartition des trouvailles de pièces d'échecs en Europe permet de constater qu'il y a deux phénomènes distincts. Les pions de cristal de roche – eux clairement islamiques – sont beaucoup moins nombreux ; cependant ils sont relativement abondants dans le nord de l'Espagne ⁵¹ : on en rencontre en Galice (Orense mais originellement conservé à San Miguel de Celanova), en Catalogne, à Lérida et enfin à San Millan de la Cogolla, dans le Léon. Ce sont en revanche les pièces d'ivoire islamiques qui font défaut en Espagne. Des pièces d'échecs en cristal se trouvent également en Allemagne à Osnabrück. Les pièces islamiques conservées depuis le Moyen Âge en Europe se répartissent entre la France, l'Allemagne et l'Angleterre ⁵². Une certaine confusion peut s'établir entre les pièces islamiques et les imitations – il faut bien prononcer le mot – locales. Car dans l'ensemble, les pièces découvertes dans un contexte datable, appartiennent à la catégorie des pièces stylisées. De cette veine stylisée relèvent plus encore les pièces en cristal de roche, du fait de la difficulté de travail de la matière première. Dans le *kitâb al-Hadâyâ wa'l-tuhaf*, (livre des cadeaux et des raretés) écrit probablement par un fonctionnaire au service du calife fatimide al-Mustansir, il est fait une seule fois mention de pièces d'échecs (cristal et ivoire, pierres précieuses et or), ce qui est surprenant. Elle intervient dans le cours de la description des objets sortis du trésor des Fatimides dans les années 1060, au moment de la grande crise du règne d'al-Mustansir ⁵³. Pour autant il est excessif d'en conclure que toutes les pièces d'échecs conservées en Europe sont fatimides. Il est tentant de suggérer pour les pièces d'Osnabrück un cheminement byzantin : c'est dans le domaine ottonien, il faut le rappeler, qu'apparaissent les premières pièces de cristal de roche islamiques, entre 973 et 982, un an après l'alliance matrimoniale entre Otton II et la princesse Théophano ⁵⁴ (fig. 12). Cependant les pièces d'Osnabrück ne sont pas mentionnées avant 1646 ⁵⁵. Le décor de languettes et de palmettes imbriquées incite à dater les pièces aux alentours des IX^e-X^e siècles sur la base de rapprochements avec le style "en biseau" qui trouve son plein épanouissement dans le décor de stuc de Samarra, capitale abbasside édiflée dans le premier tiers du IX^e siècle. Cependant le style dit "de Samarra" va connaître une assez large diffusion, sur une aire qui inclut l'Égypte, et dont l'impact excède le IX^e siècle très largement. Ces pièces rentrent dans les premiers groupes isolés un peu rigidement par Erdmann ⁵⁶. Une datation similaire



Fig. 12 - Jeu d'échecs, cristal, Égypte ou Irak, IX^e-X^e siècle, Osnabrück, Musée diocésain, (d'après Paris, 1999).



Fig. 11 - Cavalier (Faras), ivoire, Irak, VIII^e-IX^e siècle, Musée du Louvre, Département des arts de l'Islam, OA 6264, (cliché D.A.I.).

51. M. Casamar ; F. Valdés Fernandez, *op. cit.* p. 367-382. Voir également F. Valdés Fernandez, *Las figuras de ajedrez y cristal de roca del museo catedralicio de Ourense*, Ourense, 2004 ; je remercie Fernando Valdés de m'avoir amicalement transmis sa publication.

52. A. Kluge-Pinsker, *op. cit.*, p. 101 pour la carte de répartition de toutes les pièces d'échecs découvertes dans un contexte salique, y compris bien sûr, et majoritairement, des pièces non islamiques.

53. *Book of gifts and rarities (kitâb al-hadâyâ wa al-tuhaf)*, trad. et ed. par Ghada al-Hijjâwî al-Qaddûmî, Harvard, 1996, paragraphe 390, p. 235.

54. Sur les voies d'acheminement des pièces de cristal de roche voir S. Makariou, "Le cristal de roche dans l'Islam médiéval", *Cornaline et pierres précieuses*, actes du colloque, musée du Louvre, 1995, La Documentation Française, Paris, 1999, p. 251-268.

55. *Trésors fatimides du Caire*, cat. exp. Institut du Monde Arabe, Paris, 1999, p. 142, n° 88. Il n'existe plus que 7 pièces ; il semble qu'il y en ait eu 25 ou 26 selon le récit du voyage de l'abbé Joly en 1646. C'est en 1646 que les traités de Westphalie se négocient à Münster et Osnabrück, réunissant la fine fleur de la diplomatie européenne œuvrant à la fin de la Guerre de Trente ans.

56. K. Erdmann, "Fatimid rock crystal", *Oriental Art*, III, 1951, p. 142-146.

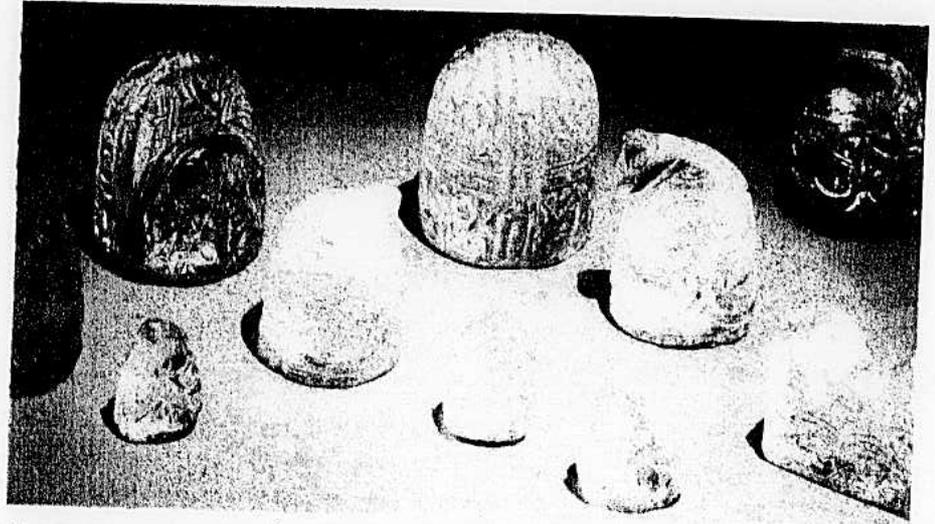


Fig. 13 - Pièces d'échecs, d'Ager, cristal, Egypte ou Irak, IX^e-X^e siècle, Koweït Dar al-Athar al-Islamiyya, (d'après Jenkins).

doit être adoptée pour les pièces qui furent intégrées à l'autel de San Millan de la Cogolla. Leur histoire permet en outre de déterminer le *terminus ad quem* de leur fabrication. Elles pourraient avoir été présentes sur la châsse de Sancho III dès 1030⁵⁷. Les pièces d'Ager en Catalogne appartiennent aussi au même groupe (fig. 13). Ce sont à l'origine 44 pièces qui étaient conservées, plus de deux jeux complets donc⁵⁸. La valeur de thésaurisation de ces objets est perceptible dans ce détail. Malheureusement, dès 1886, l'ensemble fut démantelé par des ventes successives. Une partie fut acquise par la comtesse de Béhague, passa au marquis de Ganay en 1959 et fut finalement acquise par la collection al-Sabah. 20 sont conservées aujourd'hui à Lérida après avoir été déposées à Ager, 9 sont non localisées et 15 autres sont au Koweït⁵⁹. On a été tenté de rattacher la présence des pions d'Ager à la donation de trois jeux d'échecs par le chevalier catalan Arnau Mir de Tost ainsi que semble l'indiquer le testament de son épouse en 1068 et l'inventaire de ses biens avant le départ pour Compostelle en 1071. Mais la cession des pièces est attribuée traditionnellement aux héritiers du comte Armengol 1^{er} d'Urgel. Cependant la mention de pièces d'échecs de cristal de roche figure bien dans l'inventaire d'Arnaud, ainsi d'ailleurs que la mention de pièces d'échecs en ivoire⁶⁰. On peut proposer de rapprocher la constitution de ce groupe, "déplacé" dans le nord de la péninsule, du sac de Cordoue par les Catalans en 1010, où Armengol 1^{er} perdit la vie. Les Catalans, malgré leur déroute, rapportèrent un énorme butin dans lequel des objets de prix devaient vraisemblablement figurer. Le groupe des cristaux qui était à l'origine à Ager est hétéroclite et Manuel Casamar et Fernando Valdés ont suggéré avec pertinence, que cette disparité pouvait fort bien s'expliquer par l'assemblage de deux jeux d'échecs, ceux d'Armengol, offert après sa mort en 1010, et ceux d'Arnau Mir de Tost, offert dans le derniers tiers du XI^e siècle⁶¹. Enfin le musée de la cathédrale d'Ourense (Galice) conserve un ensemble de huit pièces associées par la tradition à la figure de l'évêque Rudesindo, mort en 977 (fig. 14). À l'origine les pions étaient conservés au monastère de Celanova⁶². Une mention est également conservée dans le *Codex Calixtinus* : le faite du tombeau de Saint Gilles d'Arles était orné des cristaux de roche : une pomme, une grenade et un pion d'échec⁶³. Une seule pièce en cristal de roche figurative a été découverte, il s'agit d'un cavalier trouvé probablement dans les Pyrénées en contexte funéraire⁶⁴.

57. Dans les actes du colloque de 1995 une coquille s'est glissée : 1003 est donné pour 1030 (S. Makariou, *op. cit.* p. 256). Pour une histoire détaillée de la châsse et de ses complexes transformations voir M. Casamar et F. Valdés Fernandez, *op. cit.* 374-376.

58. Par l'abbé Villanueva, en 1821 dans *Viaje literario a las iglesias de España*, "Vi además en una cajita varias piezas de cristal de diferentes tamaños y citado inventario [celui fait par Juan Sobrino, en 1547], que nos dice : "una caja de fusta ab quaranta quatre peces de cristall. Diuse squacs. No se sap quils doná : creuse los doná lo compte d'Urgell", cité par M. Casamar et F. Valdés Fernandez, *op. cit.*, p. 376, note 32.

59. *Ibidem*, p. 376-377.

60. F. Fite i Llevot, "El lot de peces d'escachs de cristall de roca al museum Diocesà de Lleida, procedentes del tresor de la collegiata d'Ager (s. XII)", *Acta Mediaevalia*, 5-6, 1984-1985, p. 281-312.

61. M. Casamar ; F. Valdés Fernandez, *op. cit.*, p. 378.

62. F. Valdés Fernandez, *op. cit.* 2003, p. 32-33.

63. S. Moralejo; C. Torres; Y. Feo, *Libri Sancti Iacobi. 'Codex Calixtinus'*, réed. Junta de Galicia Saint-Jacques du Compostelle, 1998, p. 529, paragraphes 10-15 ; cité par F. Valdés, *op. cit.*, 2003, p. 27.

64. Il est aujourd'hui au Museum für Kunst und Gewerbe a Hambourg, voir Kluge-Pinsker, p. 105.

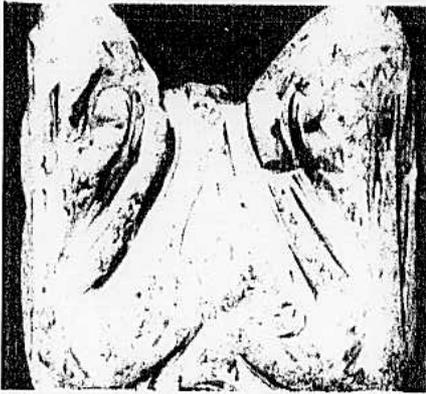


Fig. 14 - Roc, cristal, Égypte ou Irak, IX^e-X^e siècle, musée de la cathédrale de Ourense (Galice), (d'après Casamar et Valdés, 2000).



Fig. 15 - Reine, ivoire, jeu d'échec dit "de Charlemagne", Italie du Sud, fin du XI^e siècle, BnF, Cabinet des Médailles, (d'après Paris 1991).

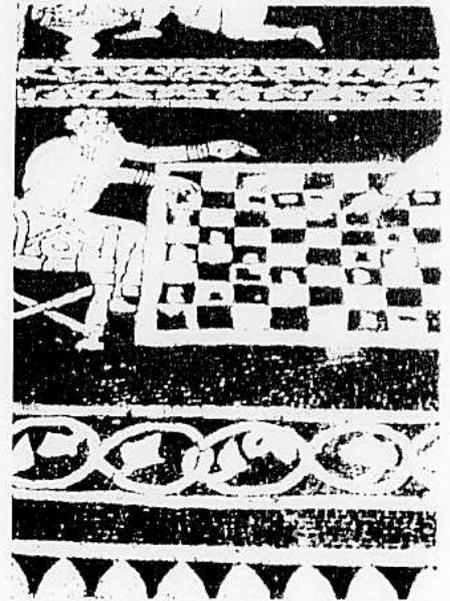


Fig. 16 - Mosaïque du Chœur de S. Savino de Plaisance (Italie), 1107, (d'après Pastoureau).

LES JEUX D'ÉCHECS À L'ÉPOQUE ROMANE

Le trait le plus notable de l'adaptation du jeu en Occident est l'abandon progressif de la stylisation des pièces. Il semble que ce soit sous leur forme la plus stylisée que les pièces d'échecs aient abordé l'Occident médiéval pour retrouver la plénitude signifiante de leur forme au cours du XI^e siècle. C'est aux alentours de la fin du XI^e siècle que le vizir ou le conseiller du roi devient une reine, modifiant de façon notable la pièce la plus puissante du jeu. Mais au début du XIII^e siècle encore, le vizir est parfois présent dans le jeu au côté du roi, à la place de la reine. Souvent, comme sur les pièces du musée du Bargello, la seule différence iconographique entre le roi et le vizir est, pour ce dernier, l'absence d'une couronne ⁶⁵.

Un des ensembles les mieux connus, pour la période qui nous occupe, est celui dit "de Charlemagne". Il s'agit de 16 pièces de grande dimension, taillées dans de l'ivoire d'éléphant (fig. 15). Elles conservent des traces de dorure et de peinture, peut-être de deux teintes différentes, le rouge et le blanc. Le rouge cependant peut avoir servi de bol pour la pose de l'or, comme cela apparaît sur de nombreux ivoires tant dans le monde islamique que dans l'Occident chrétien. Les pièces semblent appartenir à des jeux différents, au moins deux ou trois ⁶⁶. Mais leur appartenance à un même groupe stylistique s'impose. Toutes ont en commun un aspect massif : la pièce la plus petite – un piéton – mesure 7,3 cm de haut ⁶⁷. Mais en dehors de celle-ci, elles excèdent toutes 10 cm et atteignent 15,5 cm pour les plus grandes (les deux rois). À titre de comparaison, 15,5 cm est un format très similaire aux pyxides d'ivoire taillées dans les ateliers de Madinat al-Zahra, à la cour des Umayyades en Espagne à la fin du X^e et au début du XI^e siècle.

L'iconographie du jeu pour ces périodes reste mince, cependant dans l'église San Savino à Piacenza, dans le chœur, se situe un groupe de saynettes parmi lesquelles une rare figuration de partie d'échecs. L'église a été consacrée en 1107. Pour ce que l'on peut en juger, les pièces utilisées, juste silhouettées, semblent très proches encore des pièces stylisées de tradition islamique. Le jeu a trouvé bonne place entre les illustrations de la Tempérance, de la Prudence et de la Justice, se colorant ainsi de la proximité des vertus cardinales (fig. 16).

anachronisme

⁶⁵. Pastoureau, *Pièces d'échecs*, cat. exp., Bibliothèque nationale, cabinet des médailles, 1990, fig. 16 et 17.

⁶⁶. M. Pastoureau, *op. cit.* p. 16. Cela n'exclut pas cependant qu'elles aient été employées conjointement.

⁶⁷. *Le trésor de Saint-Denis*, *op. cit.* n°19, p. 132-139.

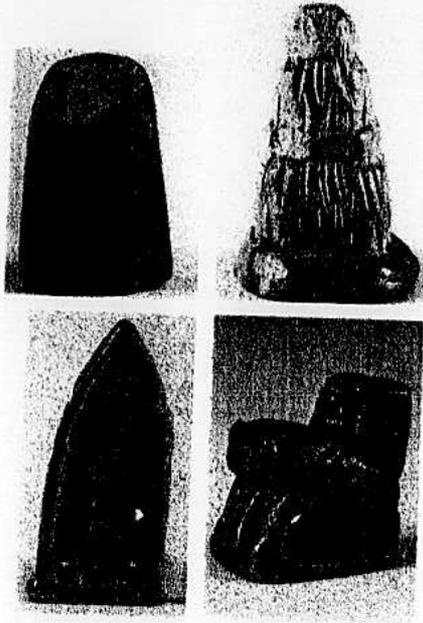


Fig. 17 - Pièce d'échecs de la motte de Loisy, bois de cerf, centre de la France, XI^e siècle ?, Mâcon, musée des Ursulines, (d'après *La France Romane*).

Les trouvailles de pièces occidentales deviennent plus nombreuses à partir XII^e siècle : à Rougiers (Var), c'est une tour en corne de cerf qui a été découverte dans un niveau des XII^e-XIV^e siècles ⁶⁸. À Toulouse, en contexte urbain, sur le site l'évêché, édifié entre le VII^e et le VIII^e, mais ici dans un niveau XII^e-XIII^e siècles, c'est un roi, en os, à décor estampé ⁶⁹. On connaît l'ensemble découvert par Mich Colardelle à Charavines, au lac de Paladru. Sept pièces en bois de peuplier datées par dendrochronologie du XI^e siècle ⁷⁰. Et à Loisy en Saône et Loire, c'est un ensemble datable par le contexte des X^e-XI^e siècles qui a été taillé en bois de cerf. Les pièces sont ici figuratives ⁷¹ (fig. 17).

En fait les trouvailles dans un contexte roman ne sont pas très nombreuses, il n'est pas non plus toujours aisé de préciser si elles sont islamiques ou d'importation. Les pièces découvertes à Aix-la Chapelle, trois pièces d'ivoire – et non pas d'os – à décor estampé (un roi, une dame et un cavalier) portent un décor qui les caractérise nettement comme des pièces islamiques. Dans un contexte comme Aix-la Chapelle où se trouvent de glorieux ivoires et des cristaux de roche fatimides offerts par Henri II l'Oiseleur, on ne peut s'étonner de la présence de pièces relativement luxueuses, d'importation, plutôt que de copies locales.

CONCLUSION

L'esquisse ici tracée est très loin d'être exhaustive ; elle bute sur plusieurs difficultés : la documentation est éparse, l'identification des pièces et leur datation est encore souvent discutée. Les références textuelles auxquelles est adossé le sujet supposent des connaissances encyclopédiques que nous ne prétendons pas maîtriser. Le sujet a finalement peu fait couler d'encre dans le domaine des études islamiques malgré son importance. Les mentions sont à collecter dans quantité de grands ouvrages de la culture classique de l'Islam, tel, notamment, les "Prairies d'Or" de Mas'udî, la vaste bibliothèque poétique de l'Islam, les miroirs de princes (quelques sondages ne nous ont pas apporté d'éléments), les traités théoriques... le corpus est colossal. Sur l'autre rive, dans la littérature occidentale, le constat n'est pas non plus aisé à dresser et il excède les capacités d'un historien d'art de l'Islam ! Les études produites sur le sujet jusqu'à présent n'ont pas évité l'écueil tout médiéval de l'*authoritas*. Nous n'y échappons pas non plus. Mais d'excellentes études ponctuelles comme celle de M. Casamar et F. Valdés Fernandez permettent d'avancer les pions. Nous espérons dans la masse des possibles de la partie avoir laissé se deviner quelques trajectoires à poursuivre.

⁶⁸. Pour les exemples suivants voir Kluge-Plinsker, p. 106-108

⁶⁹. Il est conservé au musée des Augustins.

⁷⁰. Kluge-Plinsker, p. 106 ; Colardelle, "Un village de l'an mil retrouvé sous l'eau", *Dossiers Histoire et archéologie*, 129, 1988.

⁷¹. Mâcon, musée de Romanay ; Kluge-Plinsker p. 108 *La France romane*, Paris, musée du Louvre 2005